

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quinze, le 26 mai, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 19 mai 2015

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	42
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, , Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Luc

BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Guy COUPLET donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Francis AUMETTRE, Serge PÉDENON donne pouvoir à Laurent DELAGE, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Francis VALADE donne pouvoir à Régine ANGLARD, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) « e-TIC Dordogne »

Vu le CGCT et notamment l'article L5211-1 fondement des attributions du conseil communautaire,

Vu le CGCT et notamment l'article L1531-1 concernant les Sociétés Publiques Locales,

Vu le CGCT et notamment les articles L1522-4 et L1522-5 concernant l'apport en compte courant,

Vu la circulaire n°COT/B/08052C du 20 avril 2011 concernant le régime juridique des SPL,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la SPL en date du 10 avril 2015,

Vu le rapport présenté par le Président du conseil communautaire,

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE d'adhérer à la Société Publique Locale (SPL) « e-TIC Dordogne »,
- APPROUVE les statuts de la SPL « e-TIC Dordogne ».
- DECIDE de l'acquisition de 100 parts à 100€ l'unité, soit un montant total de 10 000€.
- DESIGNE pour le représenter au Conseil d'administration de la société le conseiller communautaire suivant :
- APPROUVE le principe d'un apport en compte courant de la communauté de communes à la SPL « e-TIC Dordogne » à hauteur de 30 000€.
- AUTORISE le Président à ratifier les statuts de la SPL « e-TIC Dordogne » ainsi qu'à effectuer toutes démarches et signer tous documents administratifs, techniques et financiers permettant de concrétiser l'adhésion de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort à la SPL.
- INSCRIT les sommes prévues au budget 2015.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 28/05/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20150526-DE2015052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2015

Publication : 28/05/2015